

## RÉUNION DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le premier octobre à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal, convoqués le 24 septembre 2020, se sont réunis en session ordinaire à la Salle des Fêtes, en raison de l'épidémie de Covid19 et par mesure de précaution, sous la présidence de Monsieur André TIHY, Maire.

Étaient présents : Mmes DOINEL, DUHAMEL, DURAND F., DURAND M., FÉVRIER, PILLON, WILLIOT ; MM. BIHEL, DAVALLAN, INDRE, LEBLANC, LIHRMANN, MARIE, QUESNEL, TIHY.

### PRÊT POUR L'ACQUISITION DES DEUX LOGEMENTS IMPASSE DES CHEMINOTS

M. le Maire informe le Conseil Municipal que, le logement familial souhaite clôturer la vente des deux logements situés "Impasse des Cheminots", pour lesquels la Commune s'est portée acquéreur. Pour cela, un prêt doit être contracté comme prévu à la ligne 1641 du Budget 2020. La Commission de Finances s'est réunie le 24 septembre 2020, afin d'étudier l'offre de la Caisse d'Épargne et celle du Crédit Agricole.

Après étude, la Commission de Finances a accepté la proposition du Crédit Agricole, à savoir :

- Montant emprunté : 120 000,00 €
- Durée : 12 ans
- Taux Fixe 0.57 %
- Échéance Trimestrielle : 2 588,00 €

***Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :***

- **approuve** le choix de la Commission de Finances,
- **confirme** que les crédits nécessaires à cette acquisition, ont été inscrits à la ligne 1641 du Budget Principal 2020 lors du vote du Budget du 12 mars 2020,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

### CONTRAT DE M. ROVEYAZ

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la section PACTE de l'Association ITER'ACTION, qui employait M. ROVEYAZ a été définitivement fermée.

M. ROVEYAZ est donc transféré vers la section PAREC de cette même Association, ce qui ne change rien au niveau de son emploi sur la Commune.

### SENTE PIÉTONNE RUE SAINT-VINCENT

Afin que la sente piétonne de la rue Saint-Vincent, évoquée lors de la campagne des Municipales 2020, soit prochainement réalisée, M. le Maire a demandé au Cabinet de Géomètres EUCLY-EUROTOP de délimiter la propriété relevant du domaine public routier.

Un rapport a été établi et un arrêté portant limitation de l'alignement individuel créé. Les procédures sont en cours.

## **CHIENS ET CHATS ERRANTS : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA C.C.P.A.V.R.**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle (C.C.P.V.R.) propose à la Commune de signer une convention pour la refacturation des frais de prestations de fourrière animale.

Cette dernière permettra, lorsqu'une personne trouvera un animal errant depuis plusieurs jours sur la Commune, de le déposer à l'Association SARS (Refuge de l'Espérance).

L'Association SARS (Refuge de l'Espérance) transmettra, au terme de chaque mois, à la CCPAVR, un rapport détaillé reprenant la liste de tous les animaux (chats et chiens) recueillis en fourrière ainsi que les éventuels montants dus (en cas de défauts de paiement des propriétaires), comprenant notamment les justificatifs des frais vétérinaires (stérilisation, identification, etc.).

Au minimum, une fois par an, la CCPAVR refacturera les sommes versées pour les animaux trouvés sur le territoire de Glos-sur-Risle à la Commune.

### **Montant des frais de fourrière animale (tarifs qui peuvent évoluer) :**

- **Prise en charge d'un animal** (dont procédure de recherche de propriétaire) : **150 €**.

Forfait auquel s'ajoute éventuellement :

- **Frais d'hébergement et d'alimentation : 15 € par jour.**
- **Frais vétérinaires et d'identification : 150 € maximal par animal.**

### ***Le Conseil Municipal, à l'unanimité :***

- Autorise M. le Maire à signer la Convention jointe à la présente délibération ainsi que tous documents s'y rapportant.
- Demande que les frais engagés soient refacturés aux propriétaires des animaux errants.

## **ASSURANCES COMMUNALES**

M. le Maire informe qu'il a mis en concurrence la Société AXA qui assure depuis de nombreuses années la Commune.

La Société GROUPAMA a été retenue pour reprendre tous les contrats d'assurance de la Commune, aux mêmes conditions, mais à moindre prix.

## **ARRIVÉE DE LA FIBRE SUR LA COMMUNE**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal, que les travaux de déploiement de la fibre optique ont lieu actuellement sur la commune.

Le groupement SOBECA-TEAM Réseaux, chargé des travaux, nous a fait savoir qu'il doit intervenir sur les lignes aériennes et que l'élagage d'arbres sur plusieurs propriétés n'est pas conforme aux normes de sécurité.

En effet, les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens et trop proches des câbles empêchent la construction du nouveau réseau fibre optique, et à termes peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services téléphonique et d'internet.

Aussi, il est nécessaire d'adresser un courrier aux propriétaires concernés, afin qu'ils élaguent leurs arbres et surtout leur rappeler qu'ils doivent principalement dégager les têtes de poteaux et au-dessus et en-dessous de la projection du câble entre 2 poteaux.

Ces travaux sont importants pour que l'entreprise puisse raccorder les rues concernées au réseau de la fibre optique.

## **TRAVAUX DU S.I.E.G.E. – EFFACEMENT DES RÉSEAUX**

### **Rue Saint-Vincent et Rue de l'Eglise :**

Les travaux sont terminés, les anciens poteaux téléphoniques ont été enlevés et l'éclairage fonctionne.

### **Chemin de Bas :**

Les travaux sont en cours. La tranche prévue pour l'année 2020 sera terminée à la fin de l'année.

## **RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021**

186 élèves sont inscrits au SIVOS Charlemagne pour l'année 2020-2021 :

- <u>Ecole d'Ecaquelon</u> : 113 élèves	- <u>Ecole de Glos-sur-Risle</u> : 73 élèves
PS : 22 élèves	CE2 : 23 élèves
MS : 23 élèves	CM1 : 23 élèves
GS : 22 élèves	CM2 : 27 élèves
CP : 28 élèves	
CE1 : 18 élèves	

### **Horaires des écoles :**

*Ecaquelon* : de 8 h 50 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 20,

les lundis, mardis, jeudis, vendredis ;

*Glos-sur-Risle* : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00,

## **REPAS DES ANCIENS**

En cette année un peu particulière avec cette crise sanitaire, le Conseil Municipal a le regret de ne pouvoir organiser le repas des anciens, à la salle des fêtes, comme les autres années.

Cependant, il a été décidé, pour les aînés de la commune qui le souhaitent, de livrer des repas à domicile.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Lors du tour de table, plusieurs questions ont été évoquées :

- M. Lihrmann a demandé, conformément à la réglementation, que les convocations aux réunions du Conseil Municipal soient affichées sur le panneau de la Mairie et diffusées sur le site de la Commune au plus tard 3 jours avant le jour du Conseil.

*M. le Maire a pris en compte la demande et cette dernière sera exécutée.*

- M. Lihrmann a demandé, conformément à la réglementation, que les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal soient affichés sur le panneau de la Mairie et diffusés sur le site de la Commune au plus tard 1 semaine après le jour du Conseil.

*M. le Maire a pris en compte la demande et cette dernière sera exécutée.*

- M. Lihrmann explique qu'il a été interpellé par des habitants au sujet de la réfection de la voirie "Chemin de la Forêt" qui n'avait pas été mentionnée lors des dernières réunions de Conseil Municipal.

*M. le Maire a répondu que ces travaux ont été décidé par la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle et que la Commune n'avait pas été avertie.*

- M. Indre demande que des panneaux de signalisation "EGLISE et CIMETIERE" soient installés au niveau de la rue de l'Eglise.

*M. le Maire prend en compte la demande et fera le nécessaire auprès de la CCPAVR.*

- M. Davallan demande que M. Lihrmann crée un parking dans sa propriété pour le stationnement des locataires de son gîte, ce qui permettrait de libérer de la place, rue de l'Eglise, pour les personnes se rendant au cimetière ou à l'église, mais aussi de faciliter le passage de véhicules de secours en cas d'accident ou d'incendie.

*M. le Maire a pris compte de cette remarque.*

Fait et délibéré, les jours, mois et aux susdits et ont signé les Membres présents.